

**Session ajournée du  
12 juillet 2010**

Session ajournée du Conseil municipal tenue au lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, mesdames les conseillères Claire Lepage et Carole N. Côté, messieurs les conseillers Éric Poirier et Roland Pelletier.

Messieurs les conseillers André Lévesque et Francis Rodrigue sont absents.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la session ouverte

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Éric Poirier, appuyé de madame Claire Lepage, que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2010-07-107**

**ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION POUR LES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LES RUES JULIEN/PRINCIPALE OUEST ET LE RANG 3 OUEST ET POUR LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

**Attendu que** des soumissions ont été demandées pour la réhabilitation d'une partie du réseau d'aqueduc et d'égout sur les rues Julien, Principale Ouest et rang 3 ouest et pour un nouveau développement résidentiel;

**Attendu que** trois soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres soit :

Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée :	3 547 294,22 \$
Excavation M. Toulouse inc.	4 067 491,21 \$
La Cie Wilfrid Allen Ltée :	4 196 692,50 \$

**Attendu que** la soumission la plus basse est conforme;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Roland Pelletier, appuyé de madame Carole N. Côté, d'accepter la soumission de Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée au montant de 3 547 294,22 \$ toutes taxes incluses pour les travaux de réhabilitation des rues Julien, Principale Ouest et rang 3 Ouest et pour le nouveau développement résidentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire procède à la période de questions.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition du président, l'assemblée est levée.

---

Francis St-Pierre, maire

---

Isabelle Beaulieu, secrétaire-trésorière adjointe